

---

## MUNICIPALITE

### REPONSE

À l'interpellation de M. le Conseiller communal Alberto Mocchi  
et consorts relative à la gestion de l'eau à Renens

---

Renens, le 27 avril 2012/FS/cs

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil communal du 29 mars 2012, M. le Conseiller communal Alberto Mocchi et consorts demandaient à la Municipalité des informations concernant la gestion de l'eau à Renens.

La Municipalité est en mesure de répondre aux questions de M. Alberto Mocchi et consorts de la manière suivante :

#### **1. De quelle manière a évolué la consommation d'eau dans la commune de Renens ces dernières années ?**

Le volume d'eau consommé pour l'ensemble de la commune est en baisse de 18'000 m<sup>3</sup> entre 2009 et 2011. En rapportant ce même volume au nombre d'habitants, la quantité d'eau journalière a diminué de 10 %.

	2009	2010	2011
Volume d'eau consommé m3/an	1'640'300	1'623'396	1'622'549
Volume d'eau consommé m3/an/habitant*	86	81	77
Volume d'eau consommé litres/jour/habitant*	235	223	210

\*Les données ci-dessus concernent la consommation globale de Renens (y compris les entreprises et les commerces).

Selon une étude de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE)<sup>1</sup>, il est possible de détailler la consommation globale de la façon suivante :

- 62 % pour le ménage et le petit artisanat
- 16 % pour l'artisanat et l'industrie

---

<sup>1</sup> <http://www.trinkwasser.ch/fr/html/download/pdf/IEP9.pdf>

- 6.5 % pour les services publics et les fontaines
- 2 % pour la consommation du distributeur d'eau
- 13.5 % pour les pertes

En tenant compte de ces estimations, la consommation ménagère d'un habitant de Renens est de 140 litres par jour. Cette approximation est légèrement en dessous de la moyenne suisse qui est de 160 litres<sup>2</sup>, dont l'utilisation se décompose de la façon suivante :

- Chasse des WC : 44 litres
- Bains et douches : 32 litres
- Lave-linge : 30 litres
- Cuisine et vaisselle à la main : 24 litres
- Soins corporels, lessive à la main : 21 litres
- Lave-vaisselle : 4 litres
- Autres : 4 litres
- Eau de boisson : 1 litre

Bien que ces chiffres donnent une situation favorable à Renens en termes de quantité consommée et de son évolution, la Municipalité est convaincue de la nécessité d'agir dans ce domaine.

## **2. Quelles mesures sont prises par la Municipalité afin de réduire la consommation d'eau dans la commune ?**

En 2011, neuf sites communaux ont bénéficié d'un suivi complet des consommations (chauffage, eau et électricité) par le bureau Enerplan qui est spécialisé en énergétique. Le bilan des consommations d'eau est le suivant :

- Etablissement scolaire du Léman : consommation stable mais importante (2'218 m<sup>3</sup> pour 2011)
- Etablissement scolaire du 24-Janvier : décroissance d'environ 60 m<sup>3</sup> par an, depuis 2007
- Terrain de sport du Censuy : consommation importante d'environ 6'000 m<sup>3</sup> par an, fluctuante selon la météo
- Salle de gymnastique des Pépinières : consommation stable
- Salle de spectacles : consommation en augmentation depuis 2005 pour atteindre 2'000 m<sup>3</sup> en 2011
- Centre technique communal : consommation d'eau importante (2'000 m<sup>3</sup>/an) provoqué par l'arrosage (remplissage de la citerne mobile pour arrosage en ville et arrosage automatique du CTC)
- Administration générale, rue de Lausanne 33 et 35 : surconsommation due à la fontaine extérieure devant les bâtiments et à l'installation d'un arrosage automatique (1'686 m<sup>3</sup> en 2011)
- Etablissement scolaire de Verdeaux : consommation stable (1'483 m<sup>3</sup> en 2011)
- Etablissement scolaire de Florissant : diminution de 100 m<sup>3</sup>/an entre 2010 et 2011.

Pour de nombreuses utilisations d'eau dans les activités communales, des compteurs de mètres cubes consommés n'ont pas encore été installés par le fournisseur d'eau. Bien que cette démarche soit actuellement en cours, le suivi des consommations ne peut se faire que par le biais des montants des factures forfaitaires.

La plus grosse dépense en eau provient des toilettes publics, des fontaines publiques et du nettoyage des routes.

---

<sup>2</sup> <http://www.energie-environnement.ch/economiser-l-eau/situer-sa-consommation-d-eau>

Le cimetière nécessite un grand besoin en eau pour les fontaines et l'arrosage. Cependant, la consommation d'eau devrait diminuer cette année étant donné que les trois fontaines ont été équipées d'un système de recyclage de l'eau (ecofontaine). Il s'agit d'une solution utilisant la pression excédentaire du réseau d'eau potable pour entraîner une pompe innovante qui recycle une partie de l'eau du bassin. Dès lors, la consommation d'eau est réduite de 80 à 95 %, selon l'excédent de pression et le type de fontaine, tout en garantissant le même débit au goulot. Le débit moyen d'une fontaine est de 10 l/min, ce qui représente 14'400 l/jour, soit l'équivalent de la consommation de 90 personnes. Après transformation, la même fontaine ne consomme plus que l'équivalent de 9 personnes.

Au total en 2011, le coût de l'eau dans les sites communaux s'élève à Fr. 218'000.--.

Dans le cadre de la mise en place du système de management du Service Environnement-Maintenance, un certain nombre de mesures ont été prises, soit :

- Installation de compteur d'eau pour l'ensemble des prises d'eau liées aux activités communales
- Relevage mensuel de l'ensemble des compteurs d'eau et tenue d'une statistique adaptée
- Analyse annuelle détaillée des consommations et propositions d'améliorations.

Concernant le Service des bâtiments, les chasses d'eau munies de double commande sont intégrées aux nouvelles constructions lors de rénovations importantes. Les travaux du Collège de Florissant ont permis la mise en place d'urinoirs secs. A l'avenir, il s'agira de généraliser l'installation de sanitaires économiques (chasses d'eau, urinoirs, robinets, etc.) et d'étudier l'alimentation des sanitaires par de l'eau pluviale.

### **3. Plus spécifiquement, des programmes de sensibilisation pour la population et les employés communaux existent-ils dans ce domaine ?**

Au niveau de la population, la sensibilisation se fait par le biais de nombreux articles dans le journal Carrefour Infos, comme par exemple :

- N° 109 de février 2012 "Protégeons nos eaux des micropolluants"
- N° 103 de mai 2011 "Recyclage de l'eau des fontaines à Renens"
- N° 102 d'avril 2011 "Consommation d'eau en 2010 – Economiser l'eau – Les grilles d'égout ne sont pas des poubelles"
- N° 94 d'avril 2010 "Qualité de l'eau du robinet à Renens"
- N° 89 de novembre 2009 "Laver sa voiture, mais pas n'importe où !".

Le site internet communal relaie également la communication annuelle d'Eauservice sur la quantité et la qualité de l'eau distribuée à Renens.

Des propositions de mesures supplémentaires sont actuellement à l'étude par le Service Environnement-Maintenance à savoir :

- Distribution à la population de l'écono-wc (sac rempli d'eau à poser dans les anciennes chasses d'eau, non pourvues de la double commande permettant d'économiser 6'000 litres d'eau par an)
- Distribution d'aérateurs de robinets et de pommes de douches permettant une réduction de la consommation d'eau de 2/3, sans perte de confort pour l'utilisateur
- Exposition mobile interactive de la fondation PUSCH "L'eau, un bien précieux"
- Promotion de l'étiquette-énergie pour les appareils sanitaires.

Au niveau des collaborateurs des espaces verts et de la conciergerie, des méthodes de travail sont appliquées afin de lutter contre le gaspillage de l'eau. On peut citer, par exemple, l'arrosage minimum des massifs végétalisés, des vasques plantées, des terrains de football et des nouvelles plantations d'arbustes bien que les dernières années furent des années spécialement sèches. De plus, les techniques de nettoyage écologique appliquées dans les bâtiments communaux permettent de limiter l'usage excessif d'eau. D'autre part, les espaces publics et les passages sous route sont lavés trois à quatre fois par année et les trottoirs, les places du Marché et du Village ainsi que les rues très fréquentées du Centre-Ville ne sont lavés qu'épisodiquement. Cette fréquence de passage est un service minimal pour garantir une propreté constante pour la Ville de Renens. Il y a lieu de faire un juste équilibre entre la consommation excessive d'eau et la propreté de l'espace public.

Sur la base de l'ensemble des éléments mentionnés dans la réponse, l'interpellateur peut compter sur l'engagement de la Municipalité pour améliorer de façon continue la gestion rationnelle de l'eau sur l'ensemble de son territoire.

---

La Municipalité considère par la présente avoir répondu à l'interpellation de M. le Conseiller communal Alberto Mocchi et consorts relative à la gestion de l'eau à Renens, déposée lors de la séance du Conseil communal du 29 mars 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Jean-Daniel LEYVRAZ